



DOMPAIRE ACTU'



LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompainville et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°52

Edition septembre - octobre 2023

C'est la rentrée !

à noter!

- Dimanche 3 septembre** **Fête de Dompainville** Salle de la Gare
Randonnée pédestre et VTT Sapeurs-pompiers centre de secours Dompainville
- Samedi 9 septembre** **Forum des associations** Maison des Associations
- Samedi 9 et dimanche 10 septembre** **Cérémonie de la Bataille de Dompainville**
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre** **Journées du Patrimoine**
- Dimanche 24 septembre** **Foire à la Gaufre** organisée par ASCD

Pour rappel bulletin de novembre / décembre 2023, remise des articles pour le 15 octobre 2023

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 _ Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompainville@wanadoo.fr – www.dompainville.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 4 et 18 sept. 2023

Lundis 2-16 et 30 oct. 2023

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée le mercredi

ÉCOLE MATERNELLE SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Le vendredi 23 juin, 48 élèves de la maternelle de Dompaire se sont rendus à la ferme pédagogique du Pichet à Norroy sur Vair.



Au programme : fabrication du pain, de fromage, visite des champs de blé et d'orge en calèche, traite des vaches, parcours sensoriel et nourrissage des animaux.

Ces activités se sont ponctuées d'un repas tiré du sac et d'une pause ludique dans les structures de jeux.



Une journée riche en activités et en apprentissages.

Un grand merci à l'association « Les amis de l'école de Dompaire » qui a permis de financer cette sortie inoubliable pour les enfants.



INAUGURATION ZONE SANS TABAC



Montrant son implication dans la protection et le bien-être de la jeunesse, le conseil municipal s'est associé à la ligue contre le cancer pour mettre en place une zone « sans tabac » aux alentours des écoles.

En présence de Maurice CLAUDEL, vice-président du comité des Vosges de la ligue, Philippe FERRATIER a inauguré le 29 juin cette zone allant de la médiathèque jusqu'aux classes de maternelles, route de Bouzumont.

Se voulant aussi une action pédagogique, les élèves de CM2, sous la direction de Nathalie GAUTHIER, ont réalisé une affiche.

La convention, signée ce jour, sera inscrite au fichier national.

« Il ne s'agit pas de « mettre à l'index » les fumeurs, mais de les rappeler à leurs responsabilités d'adultes, de parents et d'éducateurs. C'est tout le poids de l'exemplarité. (...) Ce n'est pas une révolution, ni une contrainte très forte qui est proposée, c'est juste un acte symbolique qui peut provoquer le débat, la réflexion, et peut-être aider les fumeurs à s'arrêter. Une récente enquête nous apprenait que plus d'un fumeur sur deux souhaite s'arrêter de fumer.

Quelle plus belle motivation que de le faire pour ses enfants ! » souligne Monsieur Claudel.



INAUGURATION DES 4 FRESQUES ARTISTIQUES



Le vendredi 7 juillet 2023 à la salle de la gare nous avons inauguré les fresques réalisées par des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} du collège de Dompaire.

Un projet réalisé en partenariat avec l'EHPAD Les Maronniers, entre autres, et l'artiste Geoffroy d'Oliveira, confère notre bulletin précédent de juillet août 2023 qui explique le projet et les œuvres.

Pour l'occasion, Philippe FERRATIER a reçu Valérie DAUTRESME, directrice académique des services de l'éducation nationale des Vosges, Samy SLAMA, responsable administratif de l'EHPAD, les professeurs concernés par le projet et Céline OUDET conseillère principale d'éducation.

Les élèves ont expliqué leurs œuvres devant les résidents de l'EHPAD, leurs parents, les maires des communes voisines, ... Puis les convives ont partagé le verre de l'amitié.

Était présent Vosges TV, vous pouvez visionner le journal via le lien :

<https://www.vogsestelevision.tv/info/info/En-vacances-!-64bxi780IU.html>

Encore bravo pour ce beau projet !



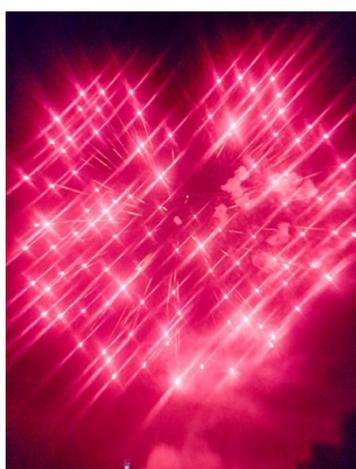
BAL DES POMPIERS DU 13 JUILLET 2023



Le 13 juillet au soir vous avez été nombreux à venir participer à la soirée du bal des pompiers, la buvette et la restauration ont eu un grand succès.

Le bal animé par OFLO Evènements a eu beaucoup de succès pour tous les danseurs. Une belle ambiance où tout était réuni, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.

Merci à tous les bénévoles de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Dompierre qui ont fait de cette soirée une réussite.



Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur Lison Bruneseaux, jeune patineuse artistique sur glace à Épinal, elle s'est très vite illustrée au sein du club en engrangeant un palmarès. En 2019, elle intègre le ballet sur glace « les épines blanches ». Après une 3ème place au Championnat de France junior à Nice, le ballet part pour disputer la Nation Cup à Boston où l'équipe termine 3ème.

En mai 2023, Lison et ses camarades deviennent championnes de France à Épinal sur une chorégraphie dont le thème est la violence faite aux femmes. Elles ont gagné leur ticket d'entrée aux mondiaux qui se dérouleront l'année prochaine en France. Souhaitons leur bonne chance.

Pour son palmarès sportif en solo et en équipe, le conseil municipal lui a remis avant le tir des feux d'artifice une carte cadeau.



LE FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2023



Durant la soirée, le ciel de nos communes de Dompaire et Madame-et-Lamerey s'illumine d'un magnifique feu d'artifice tiré depuis l'espace situé à côté de l'ancienne gare de Dompaire.

Pour le plaisir des petits et des grands, nous avons la chance de ne pas devoir appliquer une mesure d'annulation du feu d'artifice, comme ont dû le faire bien des communes en France en raison du risque d'incendie lié à la sécheresse.

Nous vous proposons ces deux photographies prises à mi-hauteur de la colline qui domine Dompaire, depuis le Chemin du Bois de Nove.

LE BOUQUET FINAL

Le bouquet final est le moment le plus attendu par les spectateurs. La photographie prise d'un point éloigné permet de restituer toute l'ampleur de la féerie de lumières et de couleurs.

Le feu d'artifice clôturait ainsi la soirée dîner et bal, organisée par l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Dompaire. Un des moments de convivialité importants dans l'année, pour le rassemblement des populations.

RENDEZ-VOUS EN 2024 !



ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30 - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h
Mercredi et vendredi 18h vacances scolaires

Animations A Venir



Mercredi 6 septembre et 4 octobre

Histoires pour les tout-petits – 10h

Avec les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM

Samedi 9 septembre et 7 octobre

Atelier couture creative – 9h30 / 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création au 03.29.31.97.04 (Gratuit pour les adhérents)



Mercredi 13 septembre

Les brico'histoires – 10h

Histoires d'école suivies d'un bricolage « le manège à crayons ». Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

Mercredi 20 septembre et 18 octobre

Les apres-midis jeux de societe – de 15h / 16h30

Avec Nathalie RAPEBACH. Un moment à partager en famille ou entre amis. Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez les vôtres



Samedi 23 septembre et 28 octobre

Club de lecture – 10h / 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, films, musiques ou magazines ...



Mercredi 11 octobre

Les brico'histoires – 14h

Histoires de « Saveurs du potager » et création d'un portrait à la manière d'ARCIMBOLDO.
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

Du 4 au 28 octobre

Exposition – aux heures d'ouverture

Venez découvrir le savoir-faire de nos producteurs locaux par l'association de l'AMAP de Dompaire

Samedi 30 septembre et 14 octobre

Atelier Raku – 9h / 12h

Réalisation d'un plateau et de tasses avec la céramiste Ginette Hureaux
Pour adultes - sur réservation



Ça s'est passé à la médiathèque

Fête de la musique

Le 21 juin, c'était la fête de la musique pour tous les élèves musiciens des classes d'éveil et formation musicale de Dompaire. Sous la direction de Julie AUBERT et Sébastien SCHLERET, ils ont enchanté le public venu nombreux. Au programme : flûte, piano, trompette, percussions et chants pour finir par un quizz musical. Les enfants eux-mêmes avaient choisi le morceau qu'ils voulaient faire découvrir, ce qui était très motivant. Bravo à eux et à leurs professeurs.



ESCAPE game « Escapade gourmande à travers nos régions »



Nathalie RAPEBACH a concocté cette année un escape game gourmand fait de recherche de documents, d'indices cachés dans toute la médiathèque, un peu de calcul, de logique et de raisonnement, de quoi passer un bon moment. Après l'étape ultime les joueurs devaient ouvrir un coffre grâce à un code. Chaque équipe est repartie avec une brochure ... gourmande !



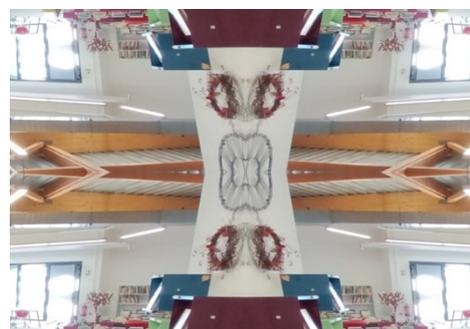
Atelier vannerie

Pendant trois heures, le vannier Florian GASCHT était venu initier à la vannerie une douzaine de personnes. Elles ont appris à travailler l'osier pour fabriquer une corbeille à fond ajouré.



Objectif kaléidoscope

Suite à l'exposition de Kaléidoscopes, un atelier a été proposé au public. Ados et adultes ont dans un premier temps découvert les principes du kaléidoscope avec des photos. Après l'installation d'une application sur leur téléphone, ils sont passés à la pratique. Chaque participant devait prendre des photos dans ou en dehors de la médiathèque pour faire leurs kaléidoscopes. Ensuite place à l'imagination et la création ! Les kaléidoscopes réalisés lors de cette animation sont visibles sur le site internet : dompaire.fr à l'onglet « actualités ».



LAD ÉCOLE DE DANSE



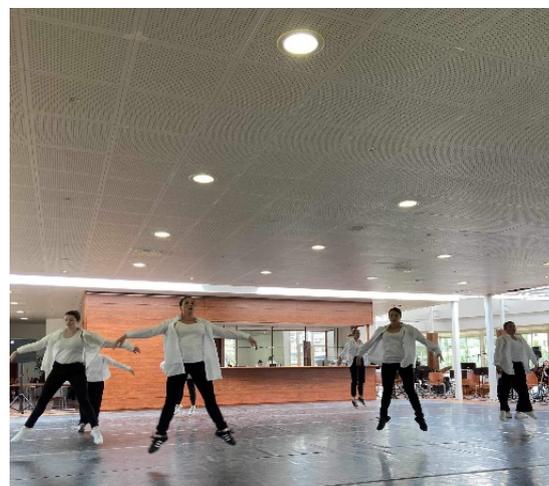
A l'instar des années précédentes la saison 2022/23 a été remplie pour les élèves de l'école de danse.

Outre les répétitions chaque semaine et la préparation du spectacle de fin de saison, une vingtaine d'élèves ont participé le 14 mai dernier à un projet en partenariat avec Scènes Vosges : « Rêves d'Épinal », une collaboration avec le chorégraphe Jean-Claude Gallotta.

Les danseuses ont appris aux côtés du danseur professionnel Paul Upali Gouëlo deux extraits de pièce créés par Jean-Claude Gallotta: *My Ladies Rock* et *Le Sacre du Printemps*.

Initialement prévues en extérieur dans les lieux emblématiques de la ville d'Épinal, les représentations ont été déplacées en intérieur, à l'Espace Cours et à l'auditorium de la Louvière, en raison de la météo incertaine.

Cette expérience, forte en émotion, a permis à ces élèves de danser aux côtés de professionnels et de participer à un projet collaboratif avec une cinquantaine d'autres danseurs.



Parallèlement, les préparations pour le spectacle se sont intensifiées, notamment par l'organisation d'une journée de tournage à la Souris Verte transformée pour l'occasion en « salle toute verte ». Pourquoi cette couleur ? Le fond vert, une technique de tournage qui permet de superposer des décors virtuels sous des personnages animés sur des images filmées avec des acteurs réels, ou pour ajouter des éléments spéciaux.

Réalisées par Stéphanie THERNIER ces vidéos ont été utilisées pour le spectacle : générique, teaser, décors visuels des chorégraphies etc.



Le temps venu du spectacle est vite arrivé, pour la plus grande joie de toutes et tous. Après une semaine de répétition in situ, les portes de la Louvière se sont ouvertes les 24 et 25 juin pour accueillir les quelques 800 spectateurs venus voir la dernière création de Julia Blumberg : CENSURE.

Les spectateurs ont été invités à embarquer dans un tour du monde des scènes internationales et légendaires que ce soit pour leur histoire, leur emplacement, leur architecture ou encore les événements mémorables qu'elles ont accueillis : les cabarets parisiens, le bolchoï, broadway, woodstock...



Les spectacles restent toujours des moments « hors du temps » chargés d'émotions pour les danseurs : le stress et la peur de danser sur scène et d'être sous les projecteurs, la joie d'être ensemble, la satisfaction d'avoir bien dansé et la tristesse de se séparer ensuite.

Après cette année bien remplie, l'heure de la trêve estivale a sonné. Trêve qui sera un peu plus longue que la normale cette année. En effet, en raison d'un problème de santé, notre professeur, ne pourra assurer les cours en septembre comme à l'habitude.

Des stages de danse seront toutefois proposés ponctuellement dont les dates seront communiquées ultérieurement.

Restez attentif, l'aventure continue !

CLUB DE MADONNE A NAGLAICOURT ET FORME ET BIEN ETRE



Les vacances se terminent. Si vous voulez passer un jeudi récréatif, venez nous rejoindre les 2èmes et 4èmes jeudis du mois au club de MADONNE à NAGLAINCOURT à partir de 14h à la salle de la gare.

Vous pourrez jouer à la belote, au tarot, au Scrabble, au Rummikub ou simplement discuter entre amis.

Le club débutera le jeudi 14 septembre.

Si vous voulez garder la forme, l'équilibre et le bien-être, Véronique vous accueillera à partir du

lundi 11 septembre à 14h30

au gymnase de la Maison des Associations

Les séances sont adaptées aux possibilités de chacun(e) en toute convivialité au club de « Forme et Bien-être » présidé par Claude BOYE.



CLUB VOSGIEN



Fort de ses 50 adhérents, le Club Vosgien Dompnaire la Gitte affiche une très bonne santé.

Outre les randonnées hebdomadaires proposées sur la plaine et le massif, il organise chaque année des séjours au-delà de nos frontières régionales.

En juin dernier, deux voyages ont été proposés par le club :

- le premier en Saône et Loire pour 5 jours au cœur du vignoble du Beaujolais dans la région de Solutré-Pouilly.
- le second dans le Calvados pour le tour de la Suisse Normande en 6 jours.

Au total, 20 randonneurs du club, ambassadeurs des Vosges dans deux régions à vocation de tourisme vert ont parcouru près de 200 km sous un soleil exceptionnel. Au programme, de la marche bien sûr, mais aussi des rencontres, des échanges, le tout dans la convivialité la plus parfaite.

D'année en année, un effectif qui s'étoffe. Un club qui se porte bien.

Pascal JEANROY
0786885042

"parfois égaré, jamais perdu"

<http://cvdelagitte.over-blog.com/>





DOM PAIRE U.S.T.T.



Le bureau s'est réuni le vendredi 28 juillet afin de préparer la rentrée qui aura lieu le mardi 5 septembre, la réunion s'est terminée autour d'un verre et d'une pizza

Pendant les vacances nous avons eu la chance de pouvoir accéder au gymnase les vendredis soir, pour celles et ceux qui souhaitent venir jouer, merci à Monsieur le Maire.

Les championnats de la première phase auront lieu à domicile les vendredis soir à 20h au gymnase de la Maison des Associations les 6 octobre, 3 novembre et 24 novembre, n'hésitez pas à venir encourager nos pongistes.

**Nous serons présents au FORUM des associations le 9 septembre,
Venez nombreux et nombreuses découvrir et essayer le TENNIS de TABLE**

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

MARDI 05 SEPTEMBRE 2023

GYMNASSE MAISON DES ASSOCIATIONS

Les entrainements seront dirigés par un entraîneur diplômé et / ou joueurs confirmés.

Mardi 17h15 - 19h00

- Pour les joueurs de 8 ans et plus *

Mercredi 13h30 - 14h30 :

- Pour les débutants (tout âge) *

Mercredi 14h45 - 16h30 :

- Pour les 10 ans et plus *

Jeudi 17h15 - 19h00

- Pour les 12 ans et plus*

Vendredi 20h00 - 22h30

Ouverture du gymnase à partir de 20h00 / joueurs confirmés sauf si championnat.
Des groupes seront mis en place en fonction du nombre et du niveau de chacun.

**Les tranches d'âges sont approximatives, selon le niveau en tennis de table à définir avec l'entraîneur*



Renseignements

PHILIPPE Noémie 06.76.39.54.09 noemie.philippe@wanadoo.fr

MEURET Pascal 06.07.63.59.11 pascal.meuret@sfr.fr



Volley-ball

VOLLEY-BALL LOISIR



Tous les mardis soir, une vingtaine de volleyeurs et de volleyeuses se rejoignent au gymnase de Dompaire. Des séances de Volley Loisirs y sont organisées par le Foyer Rural de Harol.

Coachées par Lucas DUHOUX, deux équipes participent au tournoi loisirs mis en place par la Fédération Départementale des Vosges de Volley-Ball.

Des rencontres sont organisées tout au long de l'année.

C'est dans une ambiance conviviale que les joueurs prennent plaisir à se réunir chaque semaine,

Le MARDI de 20h30 à 22h30

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir faire une séance d'essai. L'activité est ouverte à tous à partir de 16 ans.

Le tarif s'élève à 18,50€ pour l'année scolaire.

La reprise de la saison se fera le mardi 05 septembre

Au plaisir de vous voir sur le terrain !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Lucas DUHOUX 06 29 79 25 37



Saison
2023/2024



FAIT SA RENTREE LE 6 SEPTEMBRE 2023

5 cours différents dispensés par 3 animateurs professionnels et passionnés,
vous trouverez forcément le sport qu'il vous faut !

Venez essayer ! Nous vous offrons 2 séances gratuites !

GYM D'ENTRETIEN (Marie-Christine)	Renforcement musculaire, cardio, assouplissements et relaxation dans une ambiance chaleureuse ! Reprise des cours le 18/09/23	LUNDI 10h00-11h00 Salle de Danse Maison des Associations 42€/an* + 1€ par séance soit 1,41€ la séance
PILATES (Thomas)	Développement des muscles profonds, amélioration de la posture, assouplissement articulaire. (Places limitées) Reprise des cours le 07/09/23	JEUDI 18h45-19h45 Salle de Danse Maison des Associations 97€/an* soit 1,86€ la séance
GYM BY THOMAS	Un mix de Tabata et de Hiit, du training, du renforcement musculaire et du cardio boxing. Le tout dans une ambiance tonique en musique ! Reprise des cours le 07/09/23	JEUDI 20h00-21h00 Gymnase Maison des Associations 97€/an* soit 1,86€ la séance
YOGA (Aline)	Discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques respiratoires, méditation et relaxation. (Places limitées) Reprise des cours le 06/09/23	MERCREDI 17h15-18h15 OU 18h30-19h30 Salle de danse Maison des Associations 180€/an* soit 4.05€ la séance
DANSE ASSISE (Aline)	Cours adapté à chacun, qui veut entretenir la mobilité et la coordination de son corps. Chorégraphie simple mobilisant bras et jambes tout en restant assis. (Places limitées) Reprise des cours le 08/09/23	VENDREDI 10h00-11h00 Salle de convivialité Maison des Associations 180€/an* soit 4.05€ la séance

* Licence EPGV incluse : SACEM, matériel de prêt et assurance personnelle et juridique.

Possibilité de forfaits pour la participation à plusieurs cours ; voir sur le bulletin d'adhésion

Renseignements

Audrey VIRION (présidente) : 06/52/34/33/11

Anne BARTHELEMY (secrétaire) : 06/03/86/13/53

dynagymdompaire@gmail.com

www.facebook.com/dynagymdompaire

Présence de Dynagym au
Forum des Associations de
Dompaire le 9 sept 2023 dès
14h.

Volet à conserver par le licencié

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Questionnaire de santé publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical et consulter un médecin en lui présentant ce questionnaire.

Volet à remettre à l'association

Je soussigné(e) (Nom, prénom) atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive au club EPGV : (Nom du club à compléter).

A le/...../..... Signature



Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire
sport-sante.fr

46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil
SIRET : 302 981 386 000 89
Tél. 01 41 72 26 00
Fax : 01 41 72 26 04

Nom : Prénom :

Lieu d'habitation :

Date de naissance :/...../.....

Téléphone :

Adresse mail :

Merci de cocher les cases correspondantes à votre ou vos choix.

Marie Christine	Gym d'entretien	16 €	<input type="checkbox"/>
		0 €	<input type="checkbox"/>
		Gratuit pour les personnes inscrites à un autre cours	
Thomas	Pilates	71 €	<input type="checkbox"/>
	Gym by thomas	71€	<input type="checkbox"/>
	Forfait : 2 cours de Thomas	130 €	<input type="checkbox"/>
Aline	Yoga	154 €	<input type="checkbox"/>
			17h15 <input type="checkbox"/>
			18h30 <input type="checkbox"/>
	Danse assise	154 €	<input type="checkbox"/>
	Forfait : 2 cours d'Aline	290 €	<input type="checkbox"/>
	Licence EPGV obligatoire	26 €	<input checked="" type="checkbox"/>
TOTAL			

Inscription

- Venez essayer gratuitement le ou les cours de votre choix.
- Si vous souhaitez adhérer, il faudra nous fournir les documents suivants :

- Le **bulletin d'adhésion** ci-dessous
- La **cotisation annuelle** en fonction des cases cochées sans oublier la licence EPGV obligatoire (coupons sport acceptés, facilités de paiement au besoin)
- Le **questionnaire de santé** (Cerfa N° 15699*01)



Lors des cours, merci d'apporter votre tapis individuel si vous en avez un. Merci



FINI LES VACANCES!!!
L'équipe du judo club vous attend....

JUDO ET TAISO

Baby judo (de 4 à 6 ans)

Le mercredi de 16h45 à 17h30

Judo (à partir de 7 ans)

Le mercredi de 17h45 à 19h15

Cotisation annuelle de 155 euros : les deux premières séances sont gratuites, subventions de la mairie de DOMPAIRE pour les habitants, aide de l'état de 50 euros via le chèque pass'sport .

Taïso adulte et ado (à partir de 14 ans)

Le mercredi de 19h30 à 20h45

Cotisation annuelle de 95 euros : les deux premières séances sont gratuites.

**Retrouvez-nous au forum des associations le 9 sept
2023**

Mesdames, Messieurs,

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- **Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- **Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- **Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand** (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel. La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

LA LAMADONNIENNE

Le vide-greniers a eu lieu le dimanche 20 août 2023.

Contrairement à la pluie battante qu'il y avait en 2022, cette année c'est sous un soleil de plomb que s'est déroulé le vide-greniers sur la voie béton de Madonne-et-Lamerey.

Ce vide-greniers était organisé par l'Association La Lamadonnienne de Madonne-et-Lamerey. Nombreuses étaient les personnes venues chiner.

La Lamadonnienne avait comme à son habitude tout prévu : boissons et restauration pour les visiteurs et exposants. Un barnum avec tables et bancs était installé en bordure de la Gitte pour accueillir les personnes qui se restauraient.



Merci à l'Association La Lamadonnienne qui a organisé ce vide-greniers, merci aux vendeurs qui l'ont animé et aux nombreux visiteurs qui n'ont pas hésité à affronter la chaleur pour venir visiter les stands, négocier le prix de l'objet convoité avec les exposants dans une bonne ambiance et se restaurer.



Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey

Edition septembre - octobre 2023

DU NOUVEAU A L'EGOLE DE LAMEREY, DEUXIEME ACTE !

Après avoir fait rénover l'été dernier, la salle de classe du rez-de-chaussée de l'école, l'équipe municipale, dans la continuité, a décidé cette année de s'attaquer à la salle de classe du premier étage, dédiée aux CM1 et CM2. Pour ce faire, Eric (notre très, très polyvalent employé communal !), a non seulement posé un tout nouveau parquet flambant neuf, mais a également repeint à lui seul l'ensemble de la classe ! Encore un très beau travail, réalisé de main de maître et en moins de trois semaines. Un grand merci à Eric, et une bonne rentrée à toutes et tous !



Et après !



Photo Philippe POIX



Photo Philippe POIX

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 11 JUILLET 2023

Le **11 juillet 2023** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, exceptée Chloé ESPAGNE, excusée.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT / DOMPAIRE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompain, adopté le 14 juin 2023 ; il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2023 de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompain.

CONTRAT A DUREE INDETERMINEE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL CONTRACTUEL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 ;

Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

Art.1 : Un emploi permanent d'adjoint technique à temps non-complet pour une durée hebdomadaire de 11/35^{ème} est créé à compter du 1^{er} septembre 2023.

Art.2 : L'emploi d'adjoint technique relève du grade d'adjoint technique territorial.

Art.3 : Le titulaire du présent emploi pourra être amené, sur demande du Maire, à effectuer exceptionnellement des heures supplémentaires.

Art.4 : Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Maire pourra recruter un agent contractuel de droit public en application de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.

Art.5 : L'agent recruté en qualité de contractuel aura pour fonctions d'assurer la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux.

Art.6 : Aucun diplôme, ni expérience professionnelle, ne sont exigés.

Art.7 : L'agent recruté en qualité de contractuel sera rémunéré sur la base de l'indice brut 367, indice Majoré 361.

Art.8 : A compter du 1^{er} septembre 2023, le tableau des effectifs de la collectivité est modifié de la manière suivante :

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial

Grade : Adjoint technique territorial : ancien effectif 2 ; nouvel effectif 2

Art.9 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget.

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les subventions suivantes aux Associations :

ADMR Dompaire	220 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	300 €
Sports Loisirs USEP	300 €
Club de Madonne à Naglaincourt	100 €
Dompaire Ping-Pong	100 €
Donneurs de sang	100 €
Fanfare Municipale	450 €
Judo Club	100 €
Dynagym	100 €
Loisirs Amitié Danse	200 €
Sport Loisirs Dompaire	250 €
Restos du cœur	250 €
Sauvegarde Virine	50 €
MADHB Handball	250 €
Forme et Bien être	100 €
2 ^{ème} DB	150 €
<u>TOTAL :</u>	3020 €

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : **1180 €**

POINTS DIVERS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de créer une **nouvelle commission communale**, dédiée à l'organisation de festivités, composée de Chloé ESPAGNE, Lionel MAGNIER, Céline MAIRE, Jean-Marc OUDET, Chantal PAJOT et Julien PETOT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de récompenser, avec une carte cadeau, les lauréats du baccalauréat et du brevet des collèges, domiciliés à Madonne et Lamerey et ayant obtenu en 2023 leur diplôme avec une mention « très bien » (50 Euros), « bien » (30 Euros) et « assez bien » (20 Euros). (La présentation du diplôme ou du relevé de notes sera demandée).

DE SAINT-CALAIS A L'ESPACE SAINT-CALAIS...

Le vendredi 4 août, j'ai été invité par Alain MOUROT, Maire de Madame et Lamerey, et par deux de ses adjoints, Claire THIEBAUT et Jean-Marc OUDET, lors du passage dans la commune de Monsieur et Madame PITOU, tous deux citoyens de SAINT-CALAIS (72), dont Monsieur Jean-Philippe PITOU est deuxième adjoint. Ceci afin de renouer contact entre les deux communes, chose qui avait déjà été faite en 2004 à l'occasion du soixantième anniversaire de la libération, avec la venue de Monsieur Michel LETELIER, Maire et Conseiller Général de Saint-Calais à l'époque. Petite page d'histoire :

Juste après la libération, Saint-Calais se porte volontaire pour aider villes et villages sinistrés. Et c'est à ce moment qu'elle devient marraine de notre commune. Il s'ensuit des échanges qui dureront jusqu'en 1952. Ayant très peu de documentation sur le sujet, la venue de cette délégation en 2004 fut très appréciée. Et c'est à cette occasion que fut créé l'Espace Saint-Calais à Madame et Lamerey.

Depuis, j'ai eu la chance d'avoir pu réunir tout un dossier sur ce parrainage, dont un livre a été édité « tirage limité », par et au profit de l'association « Pour la sauvegarde du Patrimoine Dompain Lamerey », dont je suis Président. Ces rares documents seront ultérieurement mis à disposition pour d'éventuelles lectures aux personnes le désirant, dans votre Mairie, le temps de préparer le projet.

Rémi BONNARD





Lundi 3 juillet, c'était la dernière sortie de l'année à vélo pour les deux classes de Lamerey, direction le verger de Madame !



INCIVILITE



L'auteur de ce dépôt sauvage se reconnaîtra sûrement...

POUR RAPPEL, CE TYPE D'APPAREIL EST ACCEPTÉ À LA DÉCHÈTERIE !

Mairie de Madame et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madame et Lamerey



DOMPAIRE

Dim. 24 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS

FOIRE A LA GAUFRE

organisé par l' Association Sportive du Canton de Dompain

RESTAURATION/BUVETTE

SUR PLACE



RENSEIGNEMENTS/RESERVATIONS

06 59 87 47 49

Emplacement : 2 euros le mètre

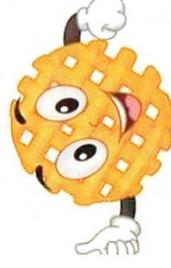


ASSOCIATION SPORTIVE
DU CANTON DE DOMPAIN

DOMPAIRE
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023
VIDE GRENIER ET

FOIRE A LA GAUFRE

RESTAURATION / BUVETTE SUR PLACE



RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS :
06.59.87.47.49

EMPLACEMENT : 2,00 € LE METRE

COUPON REPONSE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

NBRE DE METRE : X 2.00€ =

(Réservation non remboursable)

Particulier : photocopie pièce d'identité (recto-verso)

Professionnel : dénomination sociale, n° de carte professionnelle ou n° de livret de circulation

A renvoyer avant le **16/09/2023** À M. COLIN Ludovic 16 Rue Saint Jacques 88270 DOMPAIN

Randonnée pédestre & VTT des sapeurs-pompiers de Dompaire



Dimanche 3 septembre

Premier départ 8h30

Dernier départ 10h30

Centre de secours de Dompaire

Parcours pédestre 9km & 12km

Parcours VTT 15km & 30km

5€

Buvette &
restauration
sur place

Manège enfantin
Château gonflable
Attractions
Jeux de quilles
Buvette

**TICKETS GRATUETS POUR LES
ENFANTS DE DOMPAIRE ET
DE MADONNE & LAMEREY
A RETIRER A LA BUVETTE**

BUVETTE PAUROUVAILLE

Dimanche 3 septembre 2023

Ancienne gare - A partir de 11 h 30

Apéritif offert par les communes de
DOMPAIRE et MADONNE & LAMEREY
avec la participation de La Lamadonienne

- DOMPAIRE -

Saison 2023/2024

FIRUM



DES

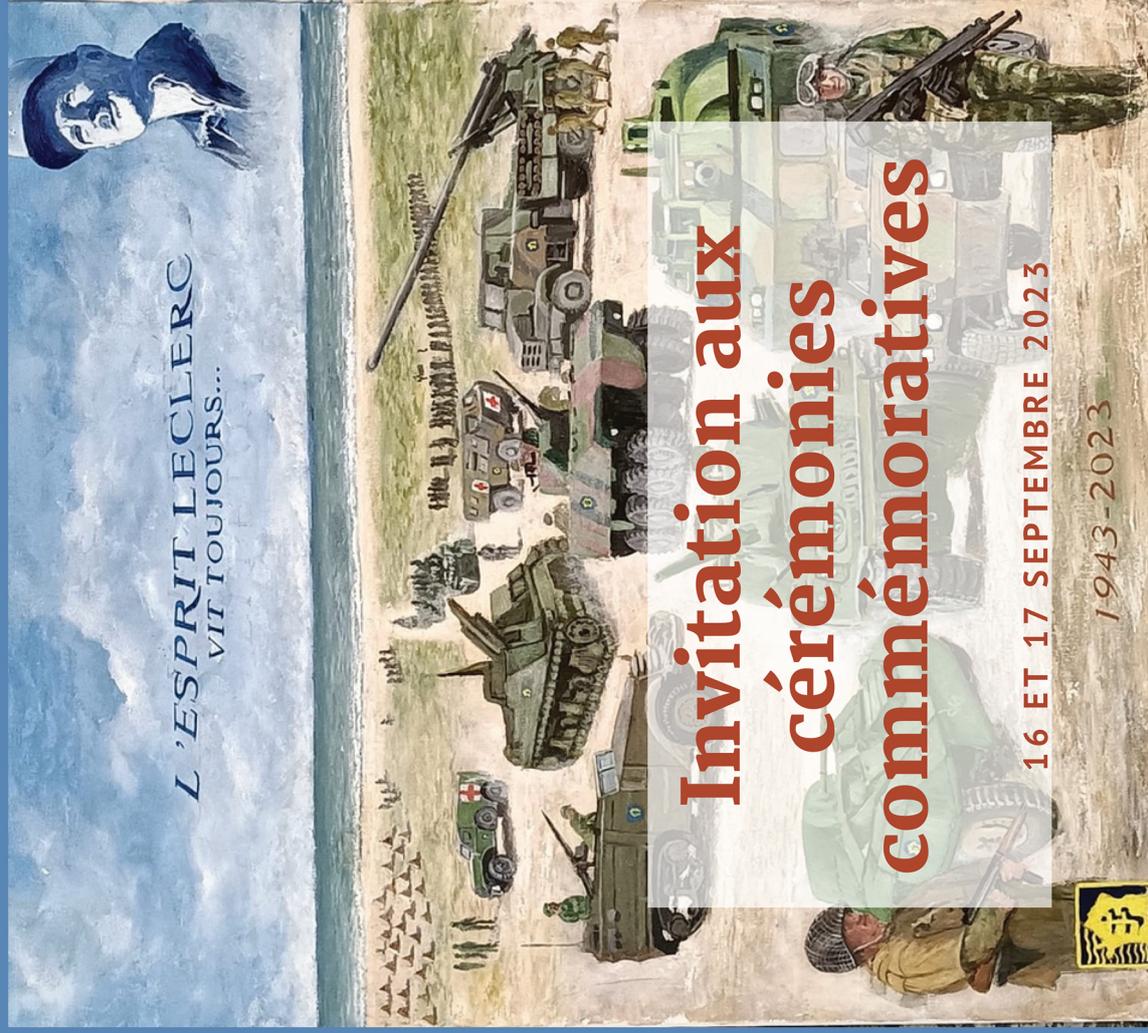
ASSOCIATIONS



9 Sept. 14h/17h

Maison des Associations - Gymnase du collège

79e anniversaire de la Bataille de Dompaire et de la Libération



16h00 Bocquegney, borne de la 2e DB
17h00 Damas-et-Bettegney, inauguration de la
borne de la 2e DB avec la présence du RPI
Damas-et-Bettegney / Madame-et-Lamerey

Samedi 16
septembre 2023

**20h30: conférence sur l'aspirant NOUVEAU
à la salle culturelle de la Communauté de
Communes à Dompaire (2° étage)**

Dimanche 17
septembre 2023

9h30 Monument Leclerc, Madame-et-Lamerey,
avec la présence du RPI de Damas-et-Bettegney /
Madonne-et-Lamerey.
10h00 Stèle du Lieutenant Guigon à Dompaire
10h30 Stèle du Capitaine de Courçon à Gelvécourt-
et-Adompt
11h00 Char Champagne à Ville-sur-Ilon

La musique municipale Dompaire / Madame-et-Lamerey
accompagnera le cortège ainsi que l'Association Militaria de Vincy
avec des véhicules militaires anciens.

Visite du Relais Mémoire

Campement de l'Association Militaria de Vincy avec des
véhicules militaires anciens à Damas-et-Bettegney

Manifestation organisée par :
Association pour le Souvenir de la Bataille de Dompaire
32 rue Charles Gérôme - 88270 DOMPAIRE
souvenirbatailledompaire@gmail.com





MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



 **Levez
les yeux !**

www.journeesdupatrimoine.fr
#JournéesDuPatrimoine

*Découvrez la communauté de communes
Mirecourt Dompaire*

WWW.TOURISME-MIRECOURT.FR



"Ces pleurs qui nous lient"

Un film de Anne Jochum

Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la MSVS vous propose un ciné-échanges

Pourquoi un tout petit pleure-t-il ? Comment réagir et comment interpréter ses larmes ?

Dans ce beau documentaire qui touche juste sans culpabiliser personne, des spécialistes apportent des réponses, des parents des témoignages.

Petit à petit, la larme cesse d'être une inconnue : car elle a sa logique, son rôle, et ses vertus. Surtout, elle se comprend vraiment à la lumière des dernières avancées scientifiques : en fonction de ce qu'on a compris d'elle, on saura comment réagir, comment répondre au mieux, et cesser de se sentir, en tant que parents, à la fois impuissants et incompetents ou, en tant que professionnels, simplement démunis.

Ni l'un ni l'autre, les adultes avertis sauront à la fois dédramatiser les pleurs, faire la part de leurs propres émotions, et mieux appréhender les mécaniques des émotions, de l'empathie, voie royale pour que l'enfant devienne "pleinement humain".

« Au jour d'aujourd'hui en France, aucun professionnel de santé ou dans le paramédical ou dans l'éducation n'a de formation initiale sur les pleurs. C'est gravissime » explique le psychologue clinicien Eric Binet.

Le documentaire d'Anne Jochum permet, en 53 minutes, de combler cette lacune.

Le film sera suivi d'échanges avec Lydie DEGEORGES, psychologue à la MSVS de Vittel

Entrée gratuite

Jeudi 26 octobre à 20h
Salle culturelle à Dompaire

3 rue Charles Gérôme
2ème étage



Réservation obligatoire auprès de
l'animatrice du RPE :
06 08 98 76 78 ou
clamouline@ccmirecourtdompaire.fr



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 **03 29 36 50 54** - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 **03 29 36 61 44**

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 **03 29 34 67 57** - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

 **03 29 36 69 99**

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

 **03 29 36 69 99** - msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa  **03 29 38 54 55**

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine  **03 29 82 23 05**

Conciliateur de justice DEMARCHE Francis  **03 29 36 69 99**

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 **03 29 38 54 55**